

**Effet de l'A-35 sur la plaine inondable (présence du remblai de l'infrastructure)**

La construction de l'A-35 selon le tracé proposé par le MTQ implique la mise en place d'un certain volume de remblai à même la plaine inondable de la baie Missisquoi. Selon les estimations réalisées dans le cadre de l'avant-projet préliminaire, les volumes de remblai en cause selon les trois périodes de crues considérés sont les suivants :

- crue de récurrence 2 ans : 22 000 m<sup>3</sup>
- crue de récurrence 20 ans : 125 000 m<sup>3</sup>
- crue de récurrence 100 ans : 200 000 m<sup>3</sup>

Considérant que la baie Missisquoi couvre une superficie d'environ 83 km<sup>2</sup>, et ce sans considérer les zones inondables, la présence des volumes de remblai estimés pour chacune des périodes de récurrence considérées se traduit par un rehaussement inférieur à 3 mm du niveau d'eau de la baie Missisquoi. Dans le contexte du projet, ce rehaussement est jugé minime, voir non significatif.